**Pièces à fournir pour l’obtention du passeport ordinaire burkinabè (biométrique)**

* **Renouvellement**
* Formulaire de demande dûment rempli avec les empreintes biométriques ;
* Une copie du passeport expiré ;
* Un document justifiant la profession ;
* Trois (03) photos passeport prises de face (dégagé le visage et les oreilles) ;
* Quittance cachetée de paiement des frais d’établissement;
* Copie légalisée de la CNIB ou de la CIC. (obligatoire)
* En cas de perte, joindre une déclaration de perte faite à l’Ambassade ou au Consulat général;
* Pour un renouvellement avant trois (03) mois de la date d’expiration, joindre le passeport à la demande;
* Joindre aux pièces sus citées, l’Extrait de naissance et le certificat de nationalité burkinabè du demandeur;
* Traduire tous les documents non en langue française.
* **Première Demande**
* Formulaire de demande dûment rempli avec les empreintes biométriques ;
* Un extrait d’acte de naissance ou de jugement supplétif d’acte de naissance ;
* Un certificat de nationalité burkinabè ;
* Un casier judiciaire de moins de trois (03) ;
* Une copie légalisée de la CNIB ou de la CIC (obligatoire) ;
* Un document justifiant la profession ;
* Trois (03) photos passeport prises de face (dégagé le visage et les oreilles) ;
* Quittance cachetée de paiement des frais d’établissement (50 000 FCFA).

**NB :**

Pour des besoins d’informations complémentaires sur ces demandeurs, le service compétent (la Division de la Migration de la police) pourrait solliciter :

* Une copie des documents d’identité (CNIB ou passeport) des deux (02) parents du demandeur ;
* Une copie du permis de séjour de l’intéressé
* Une copie du livret de famille.
* **Pour les mineurs**
* Formulaire de demande dûment rempli (sans les empreintes);
* Un extrait d’acte de naissance ou de jugement supplétif d’acte de naissance ;
* Un certificat de nationalité burkinabè ;
* Une autorisation parentale ;
* Un certificat de scolarité (pour les élèves) ou une attestation d’inscription de l’année académique en cours (pour les étudiants);
* Une copie des documents d’identité (CNIB ou passeport) des deux (02) parents ;
* Trois (03) photos passeport prises de face (dégagé le visage et les oreilles) ;
* Quittance cachetée de paiement des frais d’établissement (50 000 FCFA).
* **Observations générales**
* La difficulté majeure dans le traitement des demandes de nos compatriotes vivant à l’extérieur, notamment les **premières demandes** réside dans la qualité des pièces constitutives de la demande. Pour une grande majorité, l’extrait de naissance est établit à une période très récente ;
* L’absence de références d’un document d’identité ou de voyage avant la sortie du territoire national ;
* L’absence de l’identité et de l’adresse téléphonique d’une personne à prévenir en cas de besoin au Burkina Faso si possible ;
* la qualité des photos **(photo prise de face; ne pas les agrafées ; pas de parures (boucles d’oreilles, chaines au cou etc.) ; pas de lunettes sauf médicale; ne pas avoir la bouche ouverte, une coiffure qui cache le front ou les oreilles).**
* La qualité des empreintes, elles sont illisibles souvent du fait de la qualité de l’ancre utilisée (faible) ou des hésitations lors leurs prises.
* La CNIB ou Carte d’identité consulaire (CIC) est obligatoire pour toute personne âgée de 15ans et plus, au regard des nouvelles dispositions du passeport biométrique.